



PREFECTURE DES ALPES-MARTIMES

COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES RELATIF AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale
SG-4189

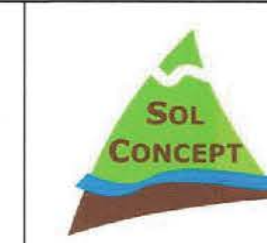


CARTE DE QUALIFICATION DES ALEAS 1/5000
PARTIE EST

09 AOÛT 2019

Juillet 2019

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 27 juillet 2015 prorogé par arrêté du 27 juin 2018
ENQUETE DU : 4 mars 2019 au 5 avril 2019
APPROBATION DU PPR : 09 AOÛT 2019
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DEPLACEMENTS RISQUES SECURITE



LEGENDE :

Périmétre d'étude

Niveau d'aléa

3 - aléa fort

2 - aléa moyen

1 - aléa faible

0 - sans phénomène connu

Nature du phénomène

G : glissement

E : effondrement

Eb : éboulement chute de blocs

Ra : ravinement

